



**PROCÈS-VERBAL
DU 22 DÉCEMBRE 2015**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers(ères)	:	M. Alain Goulet
	:	M. Bruno Roy
	:	Mme Nancy Pineault
	:	M. Rodrigue Ouellet
	:	Jeanne-Jeanne-Paule Beaulieu
	:	Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h25**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire.

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter des sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Programme PIIRL
2. Comité développement
 - a) Facturation vaisselle
 - b) Visibilité et image (paiement dépenses)
3. Service incendie (protocole d'entente)
4. Adoption de la grille des salaires
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. PROGRAMME PIIRL

Offre de service de génie municipal –MRC de La Mitis

Approbation du budget d'honoraires du service de génie municipal. Préparation des plans et devis pour la réfection de certains tronçons de chaussée.

ATTENDU QUE la municipalité juge essentiel d'effectuer des travaux de voirie sur certains tronçons de ses chemins;

15-212 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le budget d'honoraires présenté par le service de génie municipal de la MRC de La Mitis.

L'offre de service comprend :

La réalisation de plans et devis pour des interventions sur des tronçons de la route du Portage, du 7^e rang Ouest, de la rue Bélanger, de la route de Saint-Charles-Garnier et du 8^e rang Est.

Estimation pour le projet à **14 520.00\$**. Cependant, les coûts du service seront facturés uniquement en fonction des heures réalisées.

Ces services sont admissibles au volet 3 du programme PIQM (assistance technique).

Activités

Honoraires

• Rencontre d'avancement et de coordination	24h	1 176.00\$
• Relevés terrains et traitement des données	36h	1 764.00
• Réalisation de plans	80h	3 920.00
• Coordination avec firme géotechnique et analyse des études	60h	2 940.00
• Réalisation du devis technique et administration	80h	3 920.00
• Frais déplacement		800.00

Grand total : 14 520.00\$

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL VOLET- REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

15-213 **ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures

routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Alain Goulet, appuyée par monsieur Rodrigue Ouellet, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2. **COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**

15-214 a) **Facturation « vaisselle »**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise la directrice générale à émettre une facture au Comité de développement, au montant de 1 472.58\$, pour l'achat de vaisselle et coutellerie pour la salle municipale.

15-215 b) **Visibilité et Image « paiement dépenses »**

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise le paiement d'une facture de 725.20\$, au Comité de développement, représentant les dépenses dans le cadre d'activités qui ont eu lieu le 14 novembre 2015.

3. **SERVICE INCENDIE**

Protocole d'entente relative à la tarification incendie

15-216 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu et unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente relative à la tarification concernant l'entraide pour une intervention du service incendie des municipalités de la MRC de La Mitis.

Engagement des pompiers volontaires

15-217 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier engage les pompiers

